

Education : après le 23, comment on continue ?

mardi 30 mars 2010, par [BOULANGE Antoine](#), [COUTEAUX Monique](#), [DECKER Véronique](#), [JOUVE Camille](#), [LAFRAN Anne](#), [NPA / NPA l'Anticapitaliste](#), [SANDRINI Pierre](#) (Date de rédaction antérieure : 25 mars 2010).

Après les mobilisations des établissements d'Île-de-France, les personnels de l'Éducation ont saisi la journée du 23 mars pour relancer leur mobilisation. La lutte contre les suppressions de postes et la réforme de la formation des enseignants est à la croisée des chemins.

Sommaire

- [Éducation : un mouvement \(...\)](#)
- [Education : les emplois \(...\)](#)
- [Pas un euro public à l'école](#)
- [Enseignement : argent public](#)
- [Chérioux, déterminés à gagner](#)
- [Education : la grève du \(...\)](#)
- [Tout un programme !](#)
- [Éducation : résistance contre](#)

Après la réussite de la grève du 12 mars dans les collèges et les lycées, alors que les établissements découvrent l'ampleur des dégâts et se mobilisent localement pour réclamer des postes au rectorat, la mobilisation semble s'essouffler. Le 18 mars, ils n'étaient plus qu'un millier entre Odéon et la rue du Bac à l'appel de l'intersyndicale de l'académie de Créteil et de l'assemblée générale des grévistes d'Île-de-France. Une soixantaine d'entre eux se sont retrouvés à la Bourse du travail pour discuter des suites du mouvement. S'ils ne désarment pas, l'ambiance était un peu morose et les perspectives incertaines. Le collègue Gabriel-Péri d'Aubervilliers, qui a voté la grève reconductible pour la semaine du 22 au 26 mars, veut raviver le mouvement par la « grève marchante », qui, début février, avait fait le succès de la mobilisation. Des actions « coup d'éclat » en direction de la population, comme celles du mardi 16 mars à la gare du Nord et aux Halles (Paris), et des manifestations locales, comme celle très réussie de Saint-Denis, ont été proposées. L'assemblée générale des grévistes a appelé à manifester en masse le 23 mars, journée d'action interprofessionnelle, et à venir nombreux après la manifestation discuter des suites à donner au mouvement : « *Les retraites, les salaires et l'emploi sont attaqués dans tous les secteurs par la même politique de restrictions budgétaires et par le même type de réformes rétrogrades qui entendent en finir avec les services publics, les statuts, les conventions collectives et le code du travail. Nous pensons que c'est tous ensemble que nous pourrons y faire échec et gagner sur des revendications unifiantes. Nous voulons attirer l'attention de l'ensemble des travailleurs, des citoyens de ce pays, sur la démolition systématique du service public d'éducation, qui ne sera bientôt qu'un champ de ruines, si nous ne nous donnons pas, ensemble, les moyens de stopper cette agression.* »

De nombreuses actions étaient prévues le matin du 23 mars dans les villes limitrophes de Paris : AG, occupations d'écoles, défilés, manifestation départementale.

Mais il faut des perspectives pour après. L'absence de relais véritable jusqu'ici dans les autres académies, la frilosité des directions syndicales au niveau national et la difficulté à étendre de « la maternelle à l'université » ont découragé de nombreux enseignants pourtant prêts à en découdre il y a encore une semaine. Car s'ils ne veulent plus perdre une journée de salaire à défilier sous un ballon et sont prêts à se lancer dans un mouvement dans la durée, ils ne veulent pas non plus le faire « pour la gloire ». Si la majorité des grévistes s'y refuse encore, certains pensent déjà à des revendications plus locales, et recentrées sur les seules conditions d'enseignement en Seine-Saint-Denis. Cet essoufflement n'est peut-être qu'un palier, inévitable sans doute à cause de la durée du mouvement dans le département. Car la colère est bien réelle et la dynamique du 23 mars peut redonner souffle et espoir. Par ailleurs, d'autres secteurs, comme la SNCF, appellent à la reconduction dès le 24. La sanction du gouvernement aux élections régionales est aussi un facteur à prendre en compte et dont les grévistes peuvent tirer profit.

Anne Lafran

** Paru dans Hebdo TEAN # 48 (25/03/10).*

Dans l'éducation, poursuivre la mobilisation

Communiqué du NPA

Les enseignants de l'académie de Créteil sont de nouveau dans la rue, aujourd'hui 18 mars et manifesteront en direction du ministère de l'éducation nationale.

Devant l'immobilisme et les provocations de Luc Chatel, ministre de l'éducation, qui s'obstine dans sa politique de suppression de postes, dans sa politique de réformes toutes plus libérales les unes que les autres, il n'y a pas d'autre solution que la mobilisation avec comme objectif un mouvement d'ensemble de tous les personnels.

Avec les prévisions démographiques qui font état d'une remontée des effectifs-élèves dans le second degré, à commencer par les collèges, les 16 000 suppressions prévues à la rentrée 2010 ne pourront qu'aggraver considérablement les conditions de travail des enseignants.

La pression pour accepter un fort volume d'heures supplémentaires va s'accroître. Dans cette situation, les rectorats vont avoir recours à l'embauche de nouveaux personnel précaires. Le scandale du non remplacement des enseignants absents, que ce soit dans le 1^{er} ou le second degré, n'est pas prêt de trouver une solution.

L'avenir du service public d'éducation est en jeu. Il faut mettre fin au jeu de massacre d'un gouvernement qui est prêt à envoyer devant des élèves des enseignants non formés et non préparés à leur métier.

C'est pourquoi le NPA participe activement aux mobilisations en cours.

Il y a urgence à bâtir un grand mouvement d'ensemble réunissant personnels de l'éducation, lycéens et parents d'élèves.

Le 23 mars doit être une étape pour construire ce grand rassemblement de lutte.

Le 18 mars 2010

Casse de l'éducation : résistance à Gaillac

Sous l'habillage d'une modernisation de l'enseignement, c'est tout le système éducatif qui est remis en cause dans le but unique de liquider le service public. Dans le Tarn, les personnels de l'enseignement primaire et secondaire public, les parents et les élèves se mobilisent contre la réforme des lycées et pour le maintien des postes d'enseignants. À Gaillac, les parents d'élèves, soutenus par de nombreux enseignants, ont démarré le blocage du collège Albert-Camus. Dès le 18 mars, le collège a été occupé par les parents d'élèves dans la nuit et le blocage a repris ce lundi 22 mars en préparation de la journée d'action du lendemain. Le mouvement déjà amorcé dans d'autres établissements s'étend partout dans le département, les lycées Rascol, Bellevue et Lapeyrouse à Albi, le lycée professionnel de Graulhet, les collèges de Brassac et de Carmaux. Pour la première fois depuis de nombreuses années, les parents d'élèves, les élèves et les enseignants se retrouvent côte à côte et coordonnent leurs actions pour défendre le service public. Ils rejoignent et confortent en cela les mouvements qui naissent dans les académies de Paris, Créteil, Marseille, ainsi qu'en Haute-Normandie.

** Paru dans Hebdo TEAN # 48 (25/03/10).*

Le Medef tente d'aliéner l'université

Le forum « éducation entreprise » organisé le 17 mars à l'initiative du Medef démontre bien l'évolution qui s'opère au cœur de notre société. Depuis le vote de la loi LRU de 2007, le gouvernement a décidé de réformer en profondeur le statut des universités. Cette politique basée sur un concept américain a pour objectif de créer un lien quasi fusionnel entre les entreprises et les universités. Lien censé permettre une meilleure insertion professionnelle des étudiants. En réalité, le projet LRU permet aux entreprises françaises de disposer d'une main-d'œuvre disponible et malléable à souhait. Derrière le principe « cluster », défendu par l'économiste Philippe Aghion, qui est un regroupement d'entreprises et d'universités sur un même lieu destiné à permettre aux universités de lutter contre « la concurrence internationale », se cache une réalité beaucoup moins glorieuse. L'université française est en réel danger. En choisissant de modifier la composition du conseil d'administration en l'ouvrant aux personnalités du monde économique, le gouvernement a choisi de placer l'université au service des besoins du marché et affaiblit ainsi la démocratie universitaire. Cependant le récent succès de ce forum est à relativiser. Les fondations souhaitées par le gouvernement peinent à se développer. Il convient donc de rester vigilant pour défendre l'école que nous souhaitons tous. Une école publique basée sur l'égalité des chances et non un vivier où les entreprises piochent et sélectionnent selon leurs besoins.

** Paru dans Hebdo TEAN # 48 (25/03/10).*

Éducation : un mouvement qui monte, qui monte, qui monte...

La mobilisation du 12 mars a rassemblé professeurs, lycéens et parents d'élèves contre les réformes de l'enseignement. De nouveaux rendez-vous sont donnés pour les 16 et 18 mars.

Les vacances n'ont pas éteint la détermination des grévistes de l'éducation, bien au contraire ! Partie de Seine-Saint-Denis, la mobilisation contre les suppressions de postes et la casse du service public d'éducation s'était rapidement étendue en février - grâce « aux grèves marchantes » - à l'académie de Créteil puis à l'ensemble de la région parisienne. Pendant les vacances de la zone C, d'autres académies avaient pris le relais en particulier, celle d'Aix-Marseille.

La grève nationale du 12 mars, à l'appel de l'assemblée générale (AG) des grévistes d'Île-de-France et de l'intersyndicale du second degré, peut être considérée comme un test réussi : 40 % de grévistes en lycée, 50 % en collège, selon les sources syndicales.

28 000 personnes, environ, ont défilé dans une trentaine de villes, dont 2 000 à Bordeaux, 2 500 à Lyon, 3 000 à Marseille et 10 000 à Paris, soit deux fois plus qu'avant les vacances. Les principales fédérations de lycéens étaient aussi présentes dans le cortège, de même que de nombreux professeurs des écoles de Seine-Saint-Denis (40 à 60 % de grévistes dans les villes limitrophes de Paris), des universitaires, des étudiants et enseignants des Instituts de formation des maîtres (IUFM), condamnés à disparaître, et des parents, de plus en plus nombreux à réclamer en justice un « droit aux cours ». Un succès donc, qui donne tort aux sceptiques qui prédisaient un essoufflement de la mobilisation pendant les vacances !

L'extension du mouvement et la détermination des grévistes, à la mesure de l'ampleur du ras-le-bol et des attaques contre le service public d'éducation¹, ont sans doute été alimentés par les récentes déclarations de Luc Chatel sur le recrutement « de jeunes retraités et d'étudiants pour remplacer les enseignants absents » et sur le passage du bac pro en contrôle continu. À la provocation, le ministère a ajouté la surdité et le mépris puisqu'il n'a pas voulu recevoir les représentants de l'AG des grévistes lors de son entrevue avec les syndicats, après la manifestation.

Alors que le mouvement se consolide en Île-de-France, tendant à une plus grande convergence « de la maternelle à l'Université », et qu'il s'étend géographiquement dans les autres académies, l'intersyndicale a appelé samedi à « amplifier la mobilisation », sans parvenir à un accord sur une nouvelle journée nationale de grève ou de manifestations, dans la semaine du 15 au 21 !

À l'exception de SUD Éducation qui soutient la reconduction au niveau national, seules des sections locales devraient appeler le 18, en particulier l'intersyndicale de l'académie de Créteil. Dans la perspective de la journée interprofessionnelle du 23 mars pour « l'emploi, le pouvoir d'achat, les services publics et les retraites », certains craignent en effet une démobilisation des enseignants.

Or, ces derniers dénoncent depuis longtemps les journées ponctuelles de grève et le mouvement a au contraire besoin de perspectives à court terme, qui permettent une articulation avec le 23 et une montée en puissance : c'est pourquoi l'AG Île-de-France a appelé au soir du 12 mars à une journée de grève et de mobilisation, le mardi 16 et à des manifestations dans toute la France, le jeudi 18².

Espérons que cette erreur d'analyse de la part des syndicats qui, jusqu'ici, avaient suivi et soutenu le mouvement issu de la base, ne soit pas l'amorce d'un divorce et le retour du scepticisme. Des

annonces de début de semaine pourraient encore changer la donne. Le succès du mouvement repose sur l'engagement de tous.

Pour gagner, essayons l'optimisme !

Anne Lafran

1. Voir Tout est à nous ! n°46, p. 4.

2. <http://ag.idf.free.fr/>

* *Paru dans Hebdo TEAN # 47 (18/03/10).*

Grève dans l'éducation le 12 mars.

Communiqué du NPA

L'intersyndicale de l'éducation appelle à une grève nationale et à des manifestations le 12 mars contre les réformes du gouvernement, les suppressions de postes qui se montent à 16 000 pour la rentrée 2010, la mastérisation de la formation qui va aboutir à l'envoi d'enseignants non formés et non préparés devant des élèves.

Le mouvement de révolte contre cette politique de destruction du service public d'éducation a commencé en février, en Seine-Saint-Denis, rassemblant enseignants mais aussi lycéens et parents d'élèves.

Pour faire échec aux réformes libérales, il faut que le mouvement se poursuive et s'élargisse. La convergence des luttes avec d'autres services publics, attaqués eux aussi, comme la santé, est une nécessité pour construire un rapport de force indispensable.

Le NPA soutient pleinement la journée du 12 mars et, à Paris, tiendra un point fixe, à partir de 14h, à l'angle des boulevards Montparnasse et Raspail.

Le 11 mars 2010

Luc Chatel, ministre du bricolage « éducatif »

Communiqué du NPA

« Décréter la mobilisation générale » pour justifier l'appel à des enseignants retraités ou des étudiants non formés afin de remplacer les enseignants absents c'est ce qui s'appelle un sabotage en règle du système éducatif.

Il est pédagogiquement irresponsable d'envoyer des personnels non formés devant des classes et par là même de faire croire que enseigner est un métier qui peut s'exercer sans préparation.

La destruction de la formation des futurs professeurs, à l'œuvre depuis plusieurs années et qui

arrive à son terme avec la mastérisation, et la suppression massives de postes, par dizaines de milliers, année après année, se conjuguent pour fragiliser au maximum le service public d'éducation.

Aussi bien dans le 1^{er} degré que dans les collèges et lycées, les exemples de professeurs en congé non remplacés se multiplient, si bien que plusieurs parents ont déposé des plaintes devant des tribunaux.

Contre cette politique de destruction massive que mènent le gouvernement Sarkozy et son actuel ministre de l'éducation, depuis début février des grèves et des manifestations se sont multipliés, notamment dans l'académie de Créteil, en Ile-de-France, mais pas seulement.

Le 12 mars, une grève nationale est appelée par les organisation syndicales enseignantes contre les suppressions d'emplois, les réformes en cours, la mastérisation de la formation.

Le NPA sera partie prenante de cette journée de mobilisation.

Contre la gravité des attaques, il faudra que le 12 mars soit une rampe de lancement vers une reconduction de la mobilisation contre les réformes du gouvernement, le développement de l'emploi précaire, les 16 000 suppressions de postes prévues en 2010 et pour la création de tous les postes nécessaires pour un service public de l'éducation de qualité.

Le 9 mars 2010

Education : les emplois comme première revendication....

Les mobilisations récentes des enseignants, des élèves et des parents en Seine-Saint-Denis, dans le Val-de-Marne et ailleurs, ont montré la colère de la population contre les suppressions de postes dans l'Éducation.

Cette année, comme les précédentes, apporte son lot de suppressions de postes. Le gouvernement a déjà annoncé 16 500 suppressions pour 2010, qui s'ajoute aux 45 000 effectuées depuis 2005 et s'inscrit dans l'objectif RGPP [1] de suppression de 80 000 postes d'ici la fin du quinquennat de Sarkozy.

Ces chiffres n'ont rien à voir avec une démographie où le nombre d'enfants scolarisés diminuerait. Ils obéissent à une logique budgétaire qui vise à réduire les dépenses de l'État et toutes les réformes du gouvernement en matière d'éducation découlent de ce postulat. Ainsi, 45 000 élèves de plus sont attendus à la rentrée prochaine. Loin de favoriser la réussite des élèves, des réformes comme celle du lycée ou du bac professionnel ne sont que des prétextes pour diminuer le nombre de fonctionnaires.

Les suppressions de postes ont des répercussions bien concrètes sur la qualité du service public : classes surchargées, élèves sans affectation, notamment dans les lycées professionnels, non-remplacement de plus en plus fréquent des personnels en arrêt maladie ou en congé maternité. Pour pallier ces effets, le gouvernement multiplie les contrats précaires et s'apprête à envoyer à temps plein dans les classes les nouveaux titulaires des concours d'enseignement sans qu'ils aient reçu la moindre formation.

La suppression de postes entraîne une dégradation constante des conditions de travail. Le gouvernement veut rentabiliser la productivité des enseignants grâce à l'introduction de techniques managériales importées du monde de l'entreprise.

Avec la loi sur la mobilité des fonctionnaires, l'État bénéficie d'un levier de plus pour accélérer la suppression des postes. Désormais, il ne s'agit plus de ne pas remplacer les départs à la retraite mais de licencier les fonctionnaires occupant des postes devant être supprimés. Cette loi permet également d'élargir encore le recrutement de non-titulaires et le recours à l'intérim. Le recours, déjà largement pratiqué, à des contrats de courte durée, sous-payés, permet de disposer d'une réserve de travailleurs précaires, corvéables et dociles.

Le gouvernement s'est ainsi doté d'un outil légal pour procéder à une vague de licenciements et à une précarisation de l'emploi public. L'État est aujourd'hui le premier employeur et le plus grand licencieur de précaires. Alors que la crise économique et sociale touche les travailleurs de plein fouet, que le nombre de chômeurs ne cesse d'augmenter, Sarkozy se comporte comme un dirigeant de multinationale en supprimant des milliers de postes dans la fonction publique.

Aujourd'hui, il ne s'agit plus d'exiger seulement l'arrêt des suppressions de postes mais de réclamer une embauche massive de personnel pour des services publics de qualité.

Le 12 mars a lieu une grève nationale dans l'éducation suite au mouvement impulsé dans la Seine-Saint-Denis en février. La question des postes doit être au cœur des revendications car elle constitue le point nodal de toutes les réformes menées dans l'Éducation nationale comme dans les autres services publics. Elle seule peut permettre d'unifier tous les secteurs et de construire un mouvement d'ampleur.

Camille Jouve

1. RGPP : révision générale des politiques publiques.

** Paru dans Hebdo # TEAN 46 (11/03/10).*

Pas un euro public à l'école privée !

Une tribune publiée dans le précédent numéro considérait qu'il est « peu réaliste » d'appliquer le principe « argent public au service public » à propos de l'enseignement privé sous contrat. Elle remettait en cause la proposition du NPA d'arrêt immédiat par les conseils régionaux de toutes les subventions qui ne sont pas obligatoires, comme par exemple les dépenses d'investissement.

C'est pourtant l'existence même de l'enseignement privé sous contrat qui organise la concurrence privé/public et contribue à la fragilisation de l'école publique. Et qui paye cela ? L'État lui-même ! Les établissements privés sous contrat sont financés à plus de 90 % par les collectivités publiques : ministère de l'Éducation nationale et mairies (écoles), départements (collèges) et régions (lycées). Il s'agit donc pour le NPA de faire entendre son opposition au véritable scandale que constitue le financement de l'enseignement privé sous contrat.

Le privé est bien une école pour les riches, payée par les impôts de tous, la part des parents représentant moins de 10 % du coût réel. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : « L'enseignement privé

sous contrat compte toujours davantage d'enfants de cadres supérieurs, professions libérales et chefs d'entreprise que l'enseignement public : 30, 7 % contre 19, 3 %. À l'inverse, les enfants d'ouvriers et de chômeurs y sont moins présents (22, 3 %), que dans le public (38, 7 %). »¹ Refuser les cadeaux au privé ne signifie pas en rendre les personnels responsables. En fait, ils n'en bénéficient pas. Par exemple, en 2008-2009, le forfait d'externat, payé par l'État et les collectivités territoriales, a augmenté de 3, 38 % sur l'année. 80 % de cette somme sont censés légalement être affectés au paiement des personnels de droit privé (direction non comprise). Ils se sont vu attribuer une augmentation de 0, 3 % sur l'année revue à 0, 9 % après négociation avec les syndicats ! Les conditions de travail des personnels et des enseignants sont nettement plus dégradées dans le privé que dans le public : salaires et retraites inférieurs, précarité beaucoup plus forte, temps de travail plus important, plus de pression de la hiérarchie, moins de liberté pédagogique, réaffirmation de l'identité religieuse des établissements (catholiques à 92 %)...

Arrêter de financer le privé ne signifie pas renvoyer 2 millions d'élèves supplémentaires vers le public déjà surchargé et licencier 145 000 enseignants. Il est au contraire essentiel de réaffirmer que nous demandons la nationalisation et l'intégration rapide des élèves et des personnels du privé dans le public. Il s'agit de lutter pour que les écoles privées deviennent publiques, gratuites, laïques et ouvertes à tou-te-s. Cela représenterait une économie pour de nombreux parents : « *pour des revenus modestes, cela représente environ un mois de salaire...* » [1] Pour les personnels et les enseignants, cela signifierait une vraie amélioration des conditions de travail.

Cela ne coûterait pas très cher : entre 2 et 3 % en plus des dépenses publiques actuelles pour l'éducation. Il y a bien sûr des obstacles, mais ils sont avant tout politiques, plutôt qu'économiques. Cela dépend évidemment du rapport de forces. Malheureusement, depuis 1984, le PS a renoncé à toute lutte conséquente pour un service public laïque unifié de l'éducation. C'est donc à nous de jouer un rôle, dans nos campagnes électorales, avec nos élus, en convaincant les collègues du public et du privé, les parents, que nous avons tous à gagner à la suppression de la concurrence entre l'école publique et privée. Même si cela a été oublié à gauche, nous devons réaffirmer nos principes : « fonds publics à l'école publique » et augmentation significative des moyens pour l'école.

Antoine Boulangé

1. *Le Monde*, 2 septembre 2009.

* *Paru dans Hebdo # TEAN 46 (11/03/10).*

Enseignement : argent public, service public... oui mais..

Dans son programme, le NPA revendique les subventions publiques aux services publics. Qu'en est-il pour les établissements scolaires privés sous contrat d'association avec l'État ?

Dans la brochure du NPA pour les élections régionales 2010, il est affirmé que « se guidant selon le principe simple : l'argent public, qui est fondamentalement celui des impôts des salariés, doit aller exclusivement au service public ».

Ce principe simple est une affirmation peu réaliste concernant les établissements d'enseignement privés sous contrat d'association avec l'État. Il ne pourra être vraiment appliqué que le jour où la

nationalisation des établissements privés et la fonctionnarisation de leurs personnels auront été mises en place.

Les établissements privés sous contrat d'association avec l'État assurent une mission de service public. Dans ce cadre, les 145 000 enseignants de ces établissements sont des agents de droit public et donc sont rémunérés par l'État.

Ces enseignants exercent leur fonction sous le contrôle des rectorats et des inspecteurs de l'Éducation nationale. Ils dispensent leur enseignement en suivant les mêmes programmes que leurs collègues du public, et en s'adressant à 2 millions d'élèves bien réels qu'il serait bien difficile aujourd'hui d'accueillir dans les écoles, collèges et lycées publics sans alourdir les classes existantes déjà chargées.

Aussi, une première revendication audible est que les sommes versées aux établissements privés sous contrat ne soient pas utilisées à l'entretien du patrimoine privé (ou à son extension) qui doit être à la charge des propriétaires des établissements (confessionnels ou laïcs).

Par contre, les personnels et les élèves de ces établissements privés ont le droit aux normes de sécurité et donc aux investissements qui relèvent vraiment de l'application de ces normes. Et les enseignants doivent pouvoir enseigner et les élèves recevoir cet enseignement dans les mêmes conditions financières (dotation globale de fonctionnement) que dans l'enseignement public.

Les propositions qui doivent être faites :

- la création d'une « commission d'enquête », dans le cadre des Caen (Commission académique de l'Éducation nationale) existantes, où des représentants des syndicats des enseignants du public et du privé siègent, pour que soient mises à plat les inégalités entre établissements publics et privés, qu'il s'agisse des investissements ou des dotations régionales d'équipement ;
- l'obligation pour les conseils généraux de rendre publiques les subventions accordées aux établissements privés, avec communication des dossiers aux Caen ;
- la non-attribution de fonds publics à des établissements privés qui ouvrent des sections ou des classes qui entrent directement en concurrence, dans un même bassin d'éducation, avec les établissements publics ;
- le refus de fermer des classes du public si dans une même zone géographique des classes similaires sont ouvertes dans le privé.

En tout état de cause, les agents de droit public qui enseignent dans les établissements privés sous contrat n'ont pas à être considérés comme responsables de la situation actuelle (ils ne sont pas responsables des échecs des projets de loi sur l'école de 1981-1984, ni des accords passés avec l'enseignement catholique par le ministre de l'Éducation nationale de l'époque, Jack Lang).

Il est important, enfin, de rappeler que dans ces établissements travaillent aussi de nombreux salariés de droit privé (administratifs, personnels d'entretien et de service, surveillants, etc.) dont on doit préserver l'emploi.

Monique Couteaux et Pierre Sandrini

** Paru dans Hebdo TEAN # 45 (04/03/10).*

Chérioux, déterminés à gagner !

Les personnels et les élèves du lycée Adolphe-Chérioux sont engagés dans un bras de fer avec le ministre de l'Éducation pour le doublement des postes de surveillants après l'agression d'un élève.

Depuis le 2 février, lorsqu'un élève a été passé à tabac et blessé à l'arme blanche par une bande venue de l'extérieur, aucun cours n'a lieu au lycée Adolphe-Chérioux de Vitry-sur-Seine.

Cette cité scolaire (de près de 40 ha et 1 500 élèves) dans une banlieue défavorisée illustre les politiques de réduction de postes dans l'Éducation nationale. Le nombre de surveillants y est passé de 20 à 11 en quelques années. Dès le 2 février à 13 heures, les enseignants invoquent leur droit de retrait, refusent de faire cours, se réunissent en AG et de façon unanime et dans une unité syndicale complète, décident de se rendre au rectorat le 2, puis les 3 et 4 février pour y exiger le doublement du nombre de surveillants.

Le recteur de l'Académie de Créteil leur propose deux postes de surveillants et six de médiateurs (emplois ultra précaires et non qualifiés). Bien entendu, personnels et élèves refusent, les médiateurs étant censés gérer les absences et régler des problèmes compliqués de lien entre les élèves en difficulté et leurs familles. Le rectorat devient menaçant, expliquant qu'à compter du 8 février, le retrait serait requalifié en grève (sûrement sur ordre du ministre), comme si le simple fait d'avoir reçu une délégation réglait les problèmes.

Devant la détermination des personnels, des élèves et des parents, une délégation a été reçue au ministère le 9 février où Luc Chatel refait les mêmes propositions. Le 10 février, nouveau rassemblement, cette fois-ci devant l'Assemblée nationale : la délégation est reçue par les groupes PC, Verts et PS qui, lors des questions au gouvernement, interpellent Luc Chatel qui répond à côté voire pas du tout... sous les huées !

Durant toute la semaine du 8 au 13 février, la mobilisation ne faiblit pas et les « Chérioux » ouvrent la manifestation du 11, appelée par les établissements de Seine-Saint-Denis, le Snes-FSU, SUD et la CGT contre la réforme des lycées et les suppressions de postes. Plusieurs lycées voisins d'Ivry et Vitry débrayent aussi. Depuis, les personnels demandent un débat télévisé avec Luc Chatel : « *Le ministre est en devoir de répondre à nos besoins humains urgents. On demande un débat télévisé avec le ministre pour qu'on lui explique que la situation de notre établissement exige ce doublement.* » Il faut dire que le mouvement rencontre une véritable sympathie auprès de la population de Vitry, les tracts et pétitions qu'ils ont commencé à distribuer sur le marché ont reçu un écho très chaleureux et favorable.

Ce mouvement est exemplaire à plusieurs titres : dans un contexte politique sécuritaire où chaque incident ou drame qui survient dans ou à la porte des établissements de banlieue est l'occasion de surenchères sur la nécessité de renforcer la police ou de la faire entrer dans les écoles, les personnels ont construit leur mobilisation autour de la défense et l'amélioration du service public. Ils démontrent ainsi que c'est la dégradation des services publics qui crée en bonne partie les problèmes d'insécurité dans nos banlieues et non le contraire. Le soutien important de la population qui leur dit de « tenir bon » est aussi remarquable dans ce contexte.

Ce mouvement se construit dans l'unité autour de l'exigence de doubler le nombre de surveillants et le refus de la précarité et il tient malgré l'intransigeance gouvernementale. La mobilisation s'intègre dans la bagarre générale contre les suppressions de postes dans l'Éducation et la réforme Chatel. Vendredi 12, 90 personnes se sont retrouvées en AG pour continuer.

L'enjeu sera de rebondir après les vacances scolaires (du 20 février au 8 mars). Cela ne peut dépendre des seuls « cher you » ; la mobilisation dans un certain nombre d'établissements de banlieue parisienne doit trouver des relais à partir du 8 mars quand toutes les académies auront repris. Ce sera alors aux fédérations syndicales de l'Éducation nationale de jouer leur rôle de coordination pour favoriser la convergence et aller vers un mouvement d'ensemble.

Correspondants

* **Hebdo TEAN # 43 (18/02/10).**

Montbéliard : grève dans un lycée technique

Depuis le 22 février, jour de la rentrée des vacances de février, un mouvement de protestation s'est développé au lycée technique Jules-Viette de Montbéliard (Doubs). Les mesures de suppression de neuf postes en physique, arts, construction mécanique et productive, accompagnées de la suppression de filières BTS en ingénierie et en audiovisuel, ont fait l'unanimité contre elles. 148 professeurs sur 150 se sont mis en grève, syndiqués ou non, avec le soutien actif des lycéens et des parents d'élèves.

Madame le recteur, dont le seul souci est d'obéir aux mesures d'économies gouvernementales, désigne les enseignants comme responsables d'un prétendu « manque d'attractivité » du seul lycée technique de la ville. Les filières de Viette ouvrent principalement sur des carrières dans l'automobile, secteur qui licencie dans la région à tours de bras que ce soit à Peugeot ou chez les équipementiers. Au sortir du lycée, pour les jeunes, c'est souvent l'intérim ou la précarité alors que le gouvernement a offert 3 milliards d'euros à Peugeot pour faire face à la crise du système.

Samedi matin, de nombreuses délégations d'écoles, collèges, lycées ont accompagné les élèves, parents, personnels de Viette pour exprimer leur colère contre cette politique qui s'attaque au service public d'éducation et prépare la suppression du lycée.

3 000 personnes ont manifesté dans Montbéliard. Contre les réformes et les suppressions de postes, il est temps, partout, de se mettre en action, de préparer les rendez-vous nationaux du 12 mars (grève unitaire second degré) et du 23 mars (journée d'action et de grève interprofessionnelle). En agissant sur la durée, pour ne pas renouveler les stratégies perdantes de l'an dernier des journées éparpillées sans lendemain.

* *Paru dans Hebdo TEAN # 45 (04/03/10).*

Éducation : toujours moins de postes, toujours plus de manifestants !

Le nombre de manifestants anti-Chatel a plus que doublé, passant de 2 000 le 11 février à 5 000 le 18 février. Si la Seine-Saint-Denis reste le département le plus représenté, des établissements de plus en plus nombreux venus du Val-de-Marne, des Hauts-de-Seine et de Paris sont venus grossir le cortège. L'appel des principales organisations syndicales du primaire en Seine-Saint-Denis a aussi contribué à une plus forte mobilisation des professeurs des écoles que lors des précédentes

jours. L'ambiance de la manifestation du 18 février était, colorée, festive et énergique, à l'image de la détermination des enseignants face aux suppressions de postes.

Après que le ministère a refusé de recevoir ses représentants, l'Assemblée générale (AG) Île-de-France a renouvelé l'appel à l'extension vers les autres académies et appelé tous les établissements à organiser des AG dès la rentrée. Deux rendez-vous ont été lancés : le mercredi 10 mars, avec les personnels précaires de l'Éducation nationale, et le vendredi 12 mars, journée de grève nationale avec des manifestations dans toute la France, à l'appel de l'Intersyndicale du second degré. De nombreux participants poussent à reconduire la grève du 12 au 23 mars, journée d'appel unitaire interprofessionnelle sur l'emploi, les salaires et les retraites.

* *Paru dans Hebdo TEAN # 44 (25/02/10).*

Éducation : le mouvement s'étend

Suite à l'appel de l'AG des établissements en grève et du SNES 93, le 9 février à Saint-Denis, ils étaient le 11 février plus de 2 000 enseignants, parents et élèves à scander de l'Odéon au ministère : « Ni suppressions de postes/Ni précarité/C'est Chatel/Qui doit sauter ! ».

Près de 90 établissements étaient en grève ce jeudi, non seulement en Seine-Saint-Denis, d'où est parti le mouvement, mais aussi du Val-de-Marne, de Seine-et-Marne et de Paris. Quatre fois plus nombreux que la semaine précédente, enseignants, parents et élèves ne sont pas venus exprimer un « malaise » ou un rejet de la violence scolaire, mais bien le refus de la casse du service public d'éducation et d'une école libérale.

L'AG des grévistes réunie à la Bourse du travail de Paris après la manifestation a appelé à deux journées de grève et de mobilisation les 16 et 18 février. L'appel a été relayé par les syndicats qui veulent faire du 18 février, en particulier, une grande journée de convergence de la maternelle à l'université.

Les grévistes appellent tous leurs collègues des autres académies à rejoindre le mouvement dès le retour de leurs congés pour arriver à converger en mars et à construire une grève nationale de grande ampleur.

* *Paru dans Hebdo TEAN # 43 (18/02/10).*

Éducation : la grève du 93 s'étend...

Des professeurs et élèves de Seine-Saint-Denis sont en grève contre la suppression de postes d'enseignants. Un mouvement à élargir à l'échelle nationale.

Suite à la grève de la fonction publique, jeudi 21 janvier, les enseignants des lycées Jean-Jaurès à Montreuil et Flora-Tristan à Noisy-le-Grand avaient décidé de se mettre en grève, dès le lundi 25.

Le 1^{er} février, les professeurs et élèves du collège et du lycée Henri-Wallon d'Aubervilliers se mettaient en grève illimitée et ont été rejoints, au cours de la semaine, par douze autres établissements (Aubervilliers, Pantin, Saint-Denis, Bobigny, Dugny, Drancy, Montreuil). Après s'être rassemblés à plus de 200 devant la mairie d'Aubervilliers, jeudi 4 février, les grévistes se sont retrouvés en assemblée générale et ont décidé d'amplifier le mouvement. Toute la semaine, des délégations des établissements en grève ont parcouru le secteur pour étendre la mobilisation. Résultat : mardi 9 février, plus d'une trentaine d'établissements du secondaire et de nombreuses écoles se déclaraient en grève et plus de 500 personnes se rassemblaient dans le froid devant la mairie de Saint-Denis. Signe du succès du mouvement, à l'AG des établissements qui s'est tenue dans la foulée, le Snes académique a proposé, pour jeudi 11 février, une journée de grève et une manifestation à Paris, de l'Odéon au ministère. Pari tenu pour les grévistes !

L'extension rapide du mouvement, soutenu par le Snes, la CGT Éducation, SUD, la CNT et la FCPE, montre l'ampleur d'un ras-le-bol aux nombreuses raisons : mauvaises conditions de travail et d'enseignement, classes surchargées, personnels non remplacés, précarité toujours plus grande, absence totale de formation pour les futurs enseignants, mise en place de la réforme Chatel, etc. Alors que le nombre d'élèves remonte, l'annonce de la suppression de 16 000 postes à la prochaine rentrée, s'ajoutant aux 80 000 postes supprimés depuis cinq ans, est au cœur du problème.

Si le mouvement reste encore localisé à la Seine-Saint-Denis, si la mobilisation est variable d'un établissement à l'autre, se greffant souvent sur des problèmes locaux, la colère est réelle et profonde. Il ne s'agit plus de se battre contre telle ou telle réforme, mais contre un système cohérent qui s'applique de la maternelle à l'Université et qui ne vise rien d'autre que la destruction du service public d'éducation.

Les enseignants entrés en résistance ont bien conscience que le pari de se lancer dans la lutte est périlleux mais aussi qu'ils n'ont plus rien à perdre. Ils espèrent que la prise de conscience de leurs collègues et la réactivité de leurs syndicats, dans un contexte électoral, pourra aboutir à un élargissement rapide du mouvement à l'échelle nationale. La stratégie syndicale de grève à répétition sans lendemain a montré ces dernières années son inefficacité et seul un mouvement tous ensemble et dans la durée peut permettre la victoire.

Anne Lafran

** Paru dans Hebdo TEAN # 42 (11/02/10).*

Appel de l'AG des grévistes du 93.....

Nous sommes de plus en plus nombreux en grève pour défendre le service public d'éducation contre les attaques multiples lancées par le gouvernement : suppressions de postes, masterisation, suppression de la maternelle, augmentation des effectifs, programme massacrés, possibilité nouvelle de licencier les enseignants (même titulaires), etc.

Aujourd'hui le Ministre, avec morgue et mépris, compte sur les vacances de notre zone pour « éteindre l'incendie ».

Nous appelons donc tous nos collègues du primaire, du secondaire et du supérieur à se joindre au mouvement dès le retour de leur congés pour arriver à converger en Mars et construire une grève

nationale - seule solution si nous voulons mettre fin à la liquidation du service public.

Grève à Chérioux

Les élèves et le personnel de la cité scolaire Chérioux de Vitry (Val-de-Marne) ont arrêté le travail suite aux violences du début de semaine. Cela fait des années qu'ils dénoncent le manque d'adultes, de surveillants ou assistants pédagogiques sur un site de près de 40 hectares où étudient 1 500 élèves de 11 à 20 ans (collège, LP, lycée). Il y a actuellement onze surveillants, ce nombre doit être multiplié par deux. Le rectorat propose trois postes supplémentaires d'assistants d'éducation (surveillants) et six médiateurs de vie scolaire (emplois hyper précaires). Le compte n'y est pas, la mobilisation continue ! C'est la seule manière de répondre aujourd'hui aux situations dramatiques dans lesquelles se trouvent un bon nombre de collèges et lycées suite aux réductions de postes. Les enseignants doivent en outre se battre pour faire reconnaître leur droit au retrait, face au ministre de l'Éducation qui souhaite le faire passer pour une grève, afin de ne pas les payer. Le NPA de Vitry assure les enseignants de son soutien.

* *Paru dans Hebdo TEAN # 42 (11/02/10).*

Tout un programme !

Le ministère de l'Éducation nationale « consulte » les enseignants de lycée sur les nouveaux programmes de seconde entre le 27 janvier et le 12 mars, dans le cadre de la réforme Chatel. Il propose un nouvel enseignement intitulé « méthodes et pratiques scientifiques » dit « d'exploration » qui sera réparti à raison d'une heure trente hebdomadaire entre la Science de la vie et de la terre, la physique-chimie et les maths. Dans ce cadre, on pourra proposer aux élèves deux ou trois thèmes de travail choisis parmi six proposés par le ministère. Parmi ceux-ci, on trouve un intitulé « sciences et cosmétologie » qui a pour objectif « *d'aborder l'engagement scientifique dans la cosmétologie par l'étude de produits ou de techniques de soin et d'entretien du corps* ».

Curieux lorsqu'on sait que le lobby de la cosmétologie est suffisamment puissant pour que ce qu'il produit échappe à l'obligation faite pour les produits chimiques de décliner leur composition et leurs dangers (fiche de donnée de sécurité) ! Un autre thème se nomme « science et investigation policière » dont « *l'objectif est de montrer comment la science aide à déterminer les circonstances de l'événement sur lequel porte l'enquête et à identifier les auteurs* » ; il y est suggéré comme entrées possibles la balistique, les visées laser, les munitions...

Avoir une activité d'apprentissage, de découverte de nouvelles notions et champs de la connaissance à partir de thèmes actuels ou sociétaux n'est pas contestable en soi, mais dans le choix des thèmes, nos grands pédagogues du ministère y vont vraiment fort ! Les jeunes ont déjà les pubs incessantes sur les cosmétiques, les séries TV quotidiennes sur la police scientifique, et on va leur en resservir une couche au lycée ! Il faut dire qu'en même temps l'enseignement des Sciences économiques et sociales va être dépouillé de la sociologie au profit de la microéconomie. C'est une véritable tentative de formatage des lycéens qu'est en train de nous concocter le ministère.

* *Paru dans Hebdo TEAN # 42 (11/02/10).*

Éducation Mobilisation en demi-teinte

Samedi 30 janvier, entre 12 000 et 15 000 manifestants plus un dromadaire ont battu le pavé parisien de la place Denfert-Rochereau à la rue du Bac pour protester contre les suppressions de postes, la réforme

de la formation des maîtres, en particulier les conditions de stage des futurs enseignants, les contre-réformes du ministère, réforme Chatel en tête, et « contre l'école au régime sec ». Les syndicats n'ont pas réussi à mobiliser leurs troupes à la hauteur de l'enjeu. La faute au froid ?

Peut-être... au manque de perspectives certainement. La préparation de la rentrée dans le secondaire avec l'arrivée des dotations horaires globales rencontre pourtant de vives réactions dans les salles des profs et une forte inquiétude chez les parents. La grogne gagne tous les secteurs du monde de l'Éducation et nombreux sont les enseignants qui veulent se battre. Certains établissements depuis la semaine dernière se sont mis en grève, espérant être rejoints et que leurs syndicats appellent à d'autres journées de mobilisation dans un court délai et en semaine, cette fois-ci... Même si elle n'a pas été massive, la mobilisation de samedi a montré toutefois la volonté des personnels, des parents et des élèves de faire reculer le gouvernement mais le mouvement doit s'étendre encore.

Haut les cœurs !

* *Paru dans Hebdo TEAN # 41 (04/02/10).*

Les sciences éco ne connaissent pas le chômage

Le 25 janvier, Sarkozy annonçait que le chômage allait reculer dans les mois qui viennent. Trop modeste. En fait le chômage a déjà disparu... des programmes de sciences économiques et sociales ! Ainsi les lycéens de seconde n'auront plus les outils pour comprendre les débats récurrents sur la mesure du chômage, les insuffisances du chiffrage officiel ou les inégalités face à celui-ci (notamment que le chômage touche principalement... les jeunes). Mais c'est vrai, à quoi bon puisque la théorie économique expliquera aux élèves que le chômage ne saurait exister si le marché pouvait enfin fonctionner tranquillement. Ah oui, avec le chômage disparaissent également : les inégalités hommes/femmes, la précarisation de l'emploi, la reproduction sociale, le partage de la valeur ajoutée, le pouvoir d'achat et les conflits dans l'entreprise. Après les aspect positifs de la colonisation, nous avons droit maintenant aux aspects positifs du capitalisme. Faut bien ça pour refile le moral en temps de crise.

* *Paru dans Hebdo TEAN # 41 (04/02/10).*

Éducation : résistance contre Base élèves

Depuis sa création en novembre 2008, le Collectif national de résistance à Base élèves (CNRBE) a accompli un travail crucial de veille et d'information, mais a également été à l'origine d'actions concrètes pour s'opposer au fichage des enfants.

Le Collectif national de résistance à Base élèves (CNRBE) a soufflé sa première bougie il y a quelques semaines. En novembre 2008, une première réunion à Paris avait alors permis de regrouper des collectifs locaux, des organisations nationales, des directeurs isolés, des parents offusqués et des citoyens concernés pour organiser la résistance à la mise en place du fichier central de l'enfance scolarisée.

Depuis, le CNRBE a soulevé des montagnes mais la lutte est loin d'être terminée. C'est dans ce contexte que s'est organisée, les 23 et 24 janvier, à Bobigny (Seine-Saint-Denis), la troisième rencontre nationale du CNRBE qui a réuni une centaine de personnes, venues de toute la France : syndicalistes, responsables d'associations de parents d'élèves, avocats, journalistes et enseignants.

Des directrices et directeurs continuent de refuser de renseigner la Base élèves malgré les sanctions financières, les déplacements et les pressions de toutes sortes. Le collectif a soulevé un lièvre : l'existence de la Base nationale des identifiants élèves (BNIE) qui, sans aucun encadrement légal, permet de conserver les données des élèves pendant 35 ans. Près de 2 000 parents ont déposé une plainte au tribunal parce qu'ils étaient dépossédés de leur droit d'opposition à l'immatriculation forcée de leur enfant. Une trentaine de collectifs locaux ont interpellé sans relâche les élus, les responsables syndicaux et associatifs, la presse... Un dossier a été déposé auprès du Comité des droits de l'enfant des Nations unies. Un recours est en cours d'instruction au Conseil d'État, seul organe habilité pour mettre en cause un règlement gouvernemental.

Le CNRBE appelle à poursuivre l'action contre le fichage généralisé de l'enfance, l'intrusion de systèmes informatiques qui numérisent et enferment les élèves dans un carcan implacable, sans échappatoire, auquel bientôt seront accrochées leurs « performances » et leurs « compétences » dans tous les domaines.

Le collectif organisera le samedi 27 mars une journée d'information dans toutes les régions, pour permettre aux parents, aux enseignants et à l'ensemble des citoyens de rejoindre l'action du comité et de s'opposer à la mise en place des fichiers. Un dépôt de plaintes national sera organisé le mercredi 19 mai.

Véronique Deker

<http://retraitbaseeleves.wordpress.com>

* Paru dans Hebdo TEAN # 40 (28/01/10).

Enseignants promotion Sarko....

La réforme du concours de recrutement des enseignants se met en place. Pour être admis, il faudra réussir un parcours du combattant : suivre un cursus de master 2 tout en préparant le concours spécifique d'enseignant et faire un stage obligatoire. Il faudra aussi se trouver un petit boulot complémentaire car cette réforme transforme une année de formation payée en une année d'études en université non payée. Les nouveaux titulaires seront envoyés, après une formation minimum de quelques semaines, directement à temps complet dans les classes alors qu'auparavant la première année alternait formation et enseignement (huit heures par semaine). Ceux qui échoueront seront peut-être recrutés sur des emplois précaires, par l'académie ou le chef d'établissement, pour un salaire inférieur bien sûr et versé seulement neuf mois sur douze. Et s'il manque des volontaires pour ces postes au rabais, il suffira de diminuer le nombre de places aux concours !

** Paru dans Hebdo TEAN # 40 (28/01/10).*

Désobéisseurs

Depuis le 25 janvier, les instituteurs Erwan Redon et Gilles Lehmann ont pu réintégrer leurs classes. Erwan Redon avait été sanctionné pour avoir exercé sa liberté pédagogique et proposé un projet de temps éducatif du midi à la place de l'aide personnalisée demandée. Le tribunal administratif de Marseille a jugé illégal son déplacement d'office, considérant que le conseil de discipline qui l'avait décidé était irrégulier. Gilles Lehmann avait été immédiatement relevé de sa classe, en Haute-Vienne, pour avoir déclaré à son inspecteur qu'il ne respecterait pas à la lettre le protocole d'évaluation nationale des CM2. L'inspection académique de Limoges a fini par reculer. L'administration de l'Éducation nationale use de tous les moyens pour faire plier ceux qui contestent ses directives. Elle n'hésite pas à enfreindre la loi concernant les organismes paritaires. Cette année, 200 enseignants ont appelé au boycott de l'évaluation des élèves de CM2, dénonçant son caractère sommaire et le risque de concurrence entre établissements.

** Paru dans Hebdo TEAN # 40 (28/01/10).*
